



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115879>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-115879**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Chasse-sur-Rhône

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21380087300019

Ville : Chasse-sur-Rhône

Code postal : 38670

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1542299>

Identifiant interne de la consultation : 24CHASSE04

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Commande Publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement pour la création d'une aire de jeux et d'un parcours sportif

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112723

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Prestation répartie en deux lots. Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots

Lieu principal d'exécution du marché : Complexe sportif de Moleye, 75 montée Saint-Martin 38670 - CHASSE SUR RHONE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot : 1 :** Aménagements paysagers. Aménagement paysager

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112700

Lieu d'exécution du lot : Complexe sportif de Moleye, 75 montée Saint-Martin 38670 - Chasse sur Rhône

- **Description du lot : 2 :** Jeux et équipements sportifs. Jeux et équipements sportifs

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 43325000

Lieu d'exécution du lot : Complexe sportif de Moleye, 75 montée Saint-Martin 38670 - Chasse sur Rhône

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une visite du site d'implantation est fortement préconisée, prendre un rendez-vous auprès du secrétariat ; contact : 04 72 24 48 00 marches.publics@chasse-sur-rhone.fr. Avance accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations: 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la Ville de Chasse sur Rhône et subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes et du département de l'Isère. Les prestations concernées seront rémunérées par application du prix global forfaitaire. Prix révisibles dans les conditions prévues au marché. Le délai d'exécution est à proposer par le candidat dans l'acte d'engagement. Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour les prestations supplémentaires éventuelles suivantes : Pour le lot n°1 : PSE 1 Entretien et parachèvement pour arbre et PSE 2 Entretien et parachèvement pour massifs. Pour le lot n°2 : PSE 1 Echelle de suspension - Hauteur 1,80m La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur, les modalités sont définies dans le règlement de la consultation. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adopte une forme juridique déterminée après l'attribution du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats

individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur applique le principe de "dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/10/2024